

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRÉSIDENTE

UNITÉ DE FORMATION
ET DE RECHERCHE EN LETTRES,
ARTS ET COMMUNICATION (U.F.R. LAC)

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous
Vaincrons

09 SEPT 2025

Communiqué n°2025-261/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement au Département des Sciences du langage de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR-LAC) d'étudiants en première année de Master Sciences du langage au titre de l'année académique 2025-2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au titre de la rentrée académique 2025-2026, au département des Sciences du langage de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC), un recrutement d'étudiants en première année de Master Sciences du langage.

I. Parcours ouverts

1. Linguistique descriptive
2. Sociolinguistique

La capacité d'accueil est de trente (30) étudiants.

II. Public cible

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent reconnu par le CAMES en linguistique ou sciences du langage avec au moins la mention assez bien (11,5/20).

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

III. Composition de dossier

La composition du dossier de candidature se compose ainsi qu'il suit :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- une fiche de préinscription dûment remplie et complétée ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les relevés de notes et diplômes à partir du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie.

IV. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) francs CFA payables sur la plateforme CampusFaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

V. Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fera obligatoirement en ligne sur la plateforme CampusFaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **11 au 30 septembre 2025 à 23 heures GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site, dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiants (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

VI. Proclamation des résultats

Les résultats seront affichés à l'U.F.R. LAC le **lundi 26 septembre 2025** et les cours débuteront le **jeudi 2 octobre 2025**.

VII. Frais d'inscription

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université ainsi que des frais de laboratoire, dont les montants sont fixés par les textes en vigueur. Les frais d'inscription et formation s'élèvent à :

	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
Frais d'inscription	51 500 f CFA /an	252 000 f CFA /an
Frais de formation	300 000 f CFA	300 000 f CFA

Le versement de la moitié des frais de formation, soit 150 000 f CFA, est obligatoire dès la première inscription en première année.

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des
Enseignements et des
Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

Trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- A.C.
- U.F.R. LAC
- DSI / Point focal CampusFaso
- Large diffusion